



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Attribution du marché d'étude de définition de la trame noire et de son plan d'actions à l'échelle du PNR

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 17 avril 2023, s'est réuni en salle polyvalente de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Emmanuel DELAHAYE, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Denis DUROT, Philippe EVRARD, France FONGUEUSE, Jean GORRIEZ, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Eric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques LELEU, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Eric MOUTON, Régis PATTE, Arnaud PETIT, Daniele PIERRU, Patricia POUPART, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ
Etait excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Emmanuel MAQUET.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.
Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du comité syndical du 13 mars est adopté.

Délibération n°TD/CS.23.20

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique sur la procédure de marche de prestations intellectuelles procédure adaptée.
- Vu l'article R2113-4 et -6 du code de la commande publique

Baie de Somme 3 Vallées a lancé une consultation des entreprises en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique qui porte sur l'étude de définition de la trame noire et de son plan d'actions à l'échelle du PNR.

Cette consultation a été lancée le 27 mars 2023 par publicité sur la plateforme dématérialisée www.marches-securises.fr – référence : SM-BS3V_80_20230327W2_02 avec une date limite de remise des offres au 17 avril 2023 à 12h.

9 dossiers ont été retirés, 2 offres dématérialisées ont été déposées sur la plateforme dédiée.

Les prestations sont décomposées en :

- une tranche ferme - Diagnostic de la Pollution lumineuse
- deux tranches optionnelles - Modélisation Trame Noire et Plan d'actions et recommandation pour l'aménagement urbain
- des prestations supplémentaires éventuelles

Les critères d'attribution de l'offre, tels que mentionnés dans le règlement de consultation était :

- 40 points sur le prix
- 60 points sur le mémoire technique

Le rapport d'analyse des offres est présenté en séance.

Tous les dossiers reçus et examinés comportent bien les pièces administratives et documents demandés dans le règlement de la consultation.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- de retenir l'offre du groupement Terroïko-Auddicé pour un montant total de 33 030€ TTC
- d'autoriser la Présidente à signer le marché et toutes les pièces d'exécution s'y rapportant.

Pour Extrait conforme,
La Présidente,
Patricia Poupart

